

Contrat d'utilisation des services Internet

Définitions :

Période contractuelle : Période contractuelle désigne la période d'une (1) année commençant le jour de l'activation par ECOSPEED des services Internet commandés.

Services Internet : Services proposés par ECOSPEED et commandés par le client. Ils sont mis à disposition et fournis par ECOSPEED via le site Internet d'ECOSPEED sous forme de service en ligne.

Champ d'application

(1) Le présent contrat s'applique aux services Internet fournis par la société ECOSPEED AG (désigné infra par : ES) au client qui commande les services Internet (désigné infra par : le client) à condition qu'ils ne s'opposent pas à d'autres accords entre ES et le client. Au demeurant, les Conditions Générales de Vente (CGV) de ES s'appliquent. En cas de différences entre les dispositions des CGV et celles du présent contrat, les dispositions prioritaires sont celles du présent contrat. D'autres dispositions divergentes entre ES et le client prévalent sur le présent contrat uniquement si elles sont stipulées par écrit et conclues en faisant référence au présent contrat et signées par les deux parties. L'application des conditions générales de vente du client est exclue.

Généralités de l'exécution du contrat

(2) Le contenu et l'étendue des services Internet de ES sont précisés dans le descriptif technique des prestations sur le formulaire de commande. D'autres descriptifs de produits et de prestations, en particulier ceux qui figurent sur le site Internet de ES et les documents de ES qui y sont stockés, ne font pas partie de ce contrat. Le client ne peut faire valoir aucun droit vis-à-vis de ES sur la base de ces autres descriptifs.

(3) ES se charge d'un fonctionnement soigneux dans les règles de l'art. ES se réserve le droit d'arrêter temporairement le fonctionnement des services Internet pendant la durée des travaux de maintenance et de mise à jour nécessaires.

(4) ES est autorisé à compléter les services proposés par des fonctions supplémentaires. Le client n'a aucun droit additionnel sur la mise à disposition de fonctions supplémentaires.

Droits d'utilisation

(5) ES accorde au client et/ou à des tiers qui utilisent le service Internet au nom du client, le droit non exclusif, non transmissible et révocable d'utiliser les services Internet pendant la durée de validité de ce contrat exclusivement pour ses propres besoins.

(6) Tous les droits d'auteur et les autres droits de propriété ou les droits voisins relatifs aux services Internet appartiennent exclusivement à ES. L'attribution du droit d'utiliser les services Internet n'inclut aucune licence relative aux contenus, brevets et marques protégés par des droits d'auteur, ni d'autres droits immatériels.

(7) ECOSPEED Region

Le droit d'utilisation d'ECOSPEED Region est limité à l'établissement du bilan d'une région.

(8) ECOSPEED Business

Le droit d'utilisation d'une division d'ECOSPEED Business est limité à l'établissement du bilan d'un site. Une division n'ouvre pas le droit à l'établissement du bilan de plusieurs sites d'une entreprise.

Obligations du client

(9) Le client s'engage à ne pas transmettre ni sous-louer le droit d'accès et les services Internet à des tiers, ni à les prétendre ou les utiliser pour des tiers ou à leur avantage, ni à les céder à des tiers d'aucune autre façon.

(10) Le client s'engage à compléter les publications des résultats générés à l'aide des services Internet de ES de telle manière que ce moyen soit visible. Les indications à ajouter sont le nom du service Internet (« ECOSPEED Region » ou « ECOSPEED Business ») ainsi que l'adresse Web www.ecospeed.ch.

(11) Le client s'engage à ne publier dans les zones de la communauté mises à disposition dans le cadre des services Internet aucun contenu portant atteinte au droit en vigueur, offensant, raciste, discriminant, pornographique, ou d'une autre manière susceptible de porter atteinte aux droits d'un tiers, ou aux droits de marque ou à d'autres droits immatériels, ou qui contiennent de la publicité pour les produits ou les services de tiers.

(12) En cas d'entorse, ES est autorisé à effacer des contenus. En cas d'entorse répétée, ES est autorisé à bloquer l'accès du client.

Prix

(13) Les prix applicables sont les prix indiqués sur le formulaire de commande et valables juridiquement suite à l'acceptation de la commande par ES.

(14) Les modifications des prix sont communiquées au client au moins 3 mois avant leur entrée en vigueur, de sorte que le client ait l'occasion de résilier le présent contrat d'utilisation avant la date annoncée de l'entrée en vigueur en respectant le délai de préavis, au terme de la période contractuelle en cours. Le client est informé des modifications prévues de prix par courrier électronique. L'information faisant foi concernant le client est l'adresse électronique de l'administrateur indiquée sur la commande. Le client assume le risque de l'impossibilité de la remise du courrier.

Début du contrat, durée du contrat et résiliation

(15) Les stipulations du présent contrat prennent effet au moment de l'acceptation de la commande du client par ES. Le contrat est valable initialement pour une durée de 1 année à compter du jour d'activation des services Internet commandés par ES, à moins qu'une durée contractuelle différente soit convenue entre les parties. Le contrat est reconduit automatiquement pour une année supplémentaire, sauf résiliation effectuée par le client ou par ES en respectant les délais de préavis respectifs imposés.

(16) Le décompte des services proposés commence au moment de l'activation des services Internet commandés et finit au moment de la résiliation écrite respectant les délais à la fin d'une période contractuelle. Si la résiliation entre en vigueur avant la fin d'une période contractuelle, les sommes déjà payées ne seront pas remboursées.

(17) Le client peut résilier le contrat à la fin d'une période contractuelle en observant un préavis de 3 mois. ES peut résilier le contrat avec un préavis de 3 mois. La résiliation exige la forme écrite. La résiliation est prononcée dans les délais si elle parvient à l'autre partie au plus tard le dernier jour précédant le délai de préavis. La résiliation par le client est à envoyer à l'adresse postale de ES précisée ci-dessous. Le client s'engage à informer ES de tout changement de son adresse postale spontanément, immédiatement et par écrit. Le client assume le risque de l'impossibilité de la remise de la résiliation suite au manquement à cette obligation.

(18) ES est autorisé à arrêter tous les services sur le champ, sans préavis et sans dédommagement, et à résilier le contrat en cas de doutes fondés concernant l'utilisation légale ou contractuelle des services Internet par le client.

Responsabilité de l'utilisateur

(19) Sauf disposition contraire, le client est responsable de la maintenance de ses propres données à ses frais. La maintenance des données peut être déléguée à ES. Cette délégation doit être faite par écrit. La responsabilité de ES en rapport avec la maintenance des données par le client est dans tous les cas exclue.

(20) Le client s'engage à ne pas porter atteinte aux droits de tiers pendant l'utilisation des services Internet. L'utilisateur dégage ES de toute revendication de tiers qui s'appuie sur l'utilisation des services Internet et/ou l'exploitation des résultats obtenus.

Responsabilité de ES

(21) ES engage sa responsabilité pour tout dommage direct subi par le client dans le cadre du présent contrat si ce dommage est le fait de la négligence grossière ou d'un acte intentionnel de ES.

(22) Toute autre responsabilité, en particulier pour les dommages indirects ou consécutifs du client et/ou de tiers, y compris le manque à gagner, les perturbations de l'exploitation, les prétentions de tiers vis-à-vis du client, les dommages résultant de la non-exécution d'obligations contractuelles par le client, la perte de données, l'endommagement de logiciels et de matériels informatiques, et des dommages similaires sont exclus dans leur intégralité.

Protection des données

(23) ES, les clients et/ou les tiers qui utilisent le service Internet au nom du client s'engagent à observer les dispositions légales en matière de protection des données. ES est autorisé à utiliser les données saisies par le client pour l'établissement du bilan pendant une durée illimitée uniquement si ces données sont anonymisées. ES s'engage à prendre des mesures pour qu'aucun tiers ne puisse dévoiler l'identité de l'utilisateur dans le cas de l'utilisation conforme de ces données dans le cadre des services Internet fournis par ES. Les clients qui s'inscrivent dans une ou dans plusieurs communautés autorisent ces communautés à consulter leurs données de bilan.

Modifications du contrat et des prestations

(24) Les modifications du contrat et des prestations par ES sont communiquées au client au moins 3 mois avant leur entrée en vigueur ou leur disponibilité de sorte que le client puisse résilier le présent contrat d'utilisation avant la date annoncée de l'entrée en vigueur ou de la disponibilité, le cas échéant en respectant le délai de préavis, au terme de la période contractuelle en cours. Le fait de ne pas résilier le contrat vaut acceptation des modifications par le client. Le client est informé des modifications prévues des prix et des prestations par courrier électronique. L'information faisant foi concernant le client est l'adresse électronique de l'administrateur indiquée sur la commande. Le client assume le risque de l'impossibilité de la remise du courrier.

Clause de sauvegarde

(25) Au cas où l'une des dispositions de ce contrat est nulle ou non applicable ou si le contrat est lacunaire, toutes les autres dispositions de ce contrat demeureront pleinement en vigueur. La disposition nulle ou non applicable sera remplacée par une disposition valable correspondant le mieux à la volonté économique des parties ; ceci s'applique aussi en cas d'une lacune.

Tribunal compétent et droit applicable

(26) Le tribunal compétent pour tous les litiges basés sur ce contrat est celui dans le ressort duquel se trouve le siège de ES (Zurich, Suisse). Ce contrat est régi par le droit suisse.